



Démystifier les idées reçues

PROGRAMME DE BAC VERT

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Question : Est-ce que seuls les restes de nourriture peuvent aller dans mon bac vert?

- Réponse : Non. Bien que les restes alimentaires soient une composante importante, d'autres matières organiques sont également acceptées, comme les coquilles de fruits de mer, les os de viande, les serviettes en papier souillées, les emballages compostables en papier, le marc de café, les sachets de thé, les sacs de maïs soufflé pour micro-ondes, les poils d'animaux ou les cheveux, et d'autres matières organiques.

Question : Est-ce que mon bac vert va dégager des odeurs?

- Réponse : Les déchets alimentaires que vous mettez actuellement à la poubelle iront désormais dans le bac vert. Garder le couvercle fermé et profiter de la collecte hebdomadaire du bac vert permet de ralentir la décomposition des matières organiques et de prévenir l'accumulation des mauvaises odeurs. La plupart des programmes de bac vert en Ontario offrent une collecte hebdomadaire pour cette raison.
- Les déchets alimentaires et matières organiques peuvent être placés dans des sacs compostables noués avant d'être déposés dans le bac vert, ce qui aide à réduire les odeurs et les dégâts — tout comme pour les ordures ménagères. Le bac vert reste fermé grâce à la serrure à gravité, ce qui aide à empêcher les mouches et autres nuisibles d'y accéder.

Question : Est-ce que mon bac vert va attirer des nuisibles?

- La serrure à gravité du bac vert garde le couvercle bien fermé — il est donc important de bien cliquer le couvercle pour le verrouiller et de ranger le bac à la verticale.
- Le design du bac vert et sa serrure à gravité empêchent les matières de se renverser en cas de chute, ce qui contribue à éloigner les animaux nuisibles.
- Même si les rats laveurs sont ingénieux, le mécanisme de la serrure à gravité est trop complexe pour qu'ils puissent le manipuler.
- Visionnez le bac vert à l'épreuve des rats laveurs : <https://bit.ly/41rk5nt>

Question : Est-ce que tous les programmes de bac vert sont identiques?

- Réponse : Non. Les programmes de bac vert varient d'une région à l'autre en Ontario. Utilisez la liste des matières acceptées de l'EWSWA pour bien comprendre comment utiliser le programme dans votre secteur.

Question : Les déchets alimentaires et matières organiques se décomposent dans les sites d'enfouissement — pourquoi devrais-je utiliser mon bac vert?

- Réponse : Bien que les déchets alimentaires se décomposent dans les sites d'enfouissement sans oxygène, ils dégagent alors du méthane — un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le dioxyde de carbone. En utilisant le bac vert, vous contribuez à réduire les émissions nocives et à soutenir un avenir durable.

Question : Puis-je utiliser un sac dans mon bac de cuisine ou mon bac vert?

- Réponse : Oui, mais seulement certains types de sacs sont acceptés : les sacs en papier, les sacs pour résidus de jardin, le papier journal et les sacs compostables certifiés BPI ou BNQ. Ces matériaux se décomposent entièrement lors du traitement et ne laissent aucun résidu dans le fertilisant produit pour les cultures futures.
- Si vous achetez des sacs, assurez-vous qu'ils portent l'un de ces logos de certification pour qu'ils soient acceptés dans le programme de bac vert :



Question : Puis-je mettre n'importe quel article biodégradable dans mon bac vert?

- Réponse : Non. Certains produits, comme des sacs, dosettes de café ou emballages, peuvent porter la mention « biodégradable ou accepté dans la collecte municipale ». Toutefois, ces produits ne sont pas acceptés, car ils ne se décomposent pas entièrement.
- Assurez-vous de suivre la liste des matières acceptées afin de garantir la production d'un compost de haute qualité à partir du contenu de votre bac vert.

Question : Le programme de bac vert est-il la même chose que le compostage domestique?

- Réponse : Non. Le compostage domestique est une excellente façon de produire du compost et de détourner les restes de fruits et légumes des ordures! Toutefois, le bac vert accepte plusieurs matières non compostables à la maison, comme les os, la viande, les produits laitiers, les graisses et les huiles. Le bac vert est donc un excellent moyen de détourner ces matières des déchets.

Question : Je manque d'espace... où vais-je mettre mon bac vert?

- Réponse : Il est vrai que l'ajout du bac vert prend un peu de place, mais son utilisation réduit le volume de vos ordures, ce qui vous aide à mieux gérer vos déchets. Il faudra peut-être lui faire une petite place, mais la plupart des programmes municipaux reposent sur trois bacs : ordures, recyclage et bac vert.

Question : Est-ce que je devrais quand même utiliser mon bac vert même si je vis à la ferme?

- Réponse : Oui. Même à la ferme, certains déchets alimentaires et matières organiques peuvent se retrouver dans les ordures alors qu'ils pourraient aller dans le bac vert. Des études démontrent que de nombreux articles jetés à la poubelle pourraient être compostés : serviettes en papier souillées, contenants compostables, boîtes à pizza, cheveux, poils d'animaux, plantes d'intérieur, huiles, etc.

Question : Vais-je devoir sortir les ordures, les résidus de jardin et le bac vert à des jours différents?

- Réponse : Votre municipalité et l'EWSWA travaillent à regrouper plusieurs collectes (p. ex. : ordures, bac bleu, bac vert) le même jour afin de rendre le tout plus pratique. En attendant, il se peut que vous deviez sortir vos bacs à des jours différents. L'objectif est d'harmoniser les horaires de collecte lorsque c'est possible.

Question : De toute façon, les déchets alimentaires finissent au site d'enfouissement... alors pourquoi devrais-je utiliser le bac vert?

- Réponse : Les déchets alimentaires et les matières organiques sont des ressources précieuses et ne devraient pas être enfouis. Une fois collectées, ces matières sont transportées à Seaciff Energy Corporation, à Leamington, où elles sont traitées par digestion anaérobie*. Ce procédé permet de produire des sources d'énergie renouvelable, comme de l'électricité vendue au réseau, ainsi que de l'énergie thermique utilisée dans une serre locale. Il en résulte également un engrais liquide certifié, riche en nutriments, utilisé pour cultiver les récoltes de l'année suivante.* *La digestion anaérobie est un processus par lequel des bactéries décomposent la matière organique — comme les déchets alimentaires — sans oxygène.*



**Faites
appel au
superhéros
en vous et
grandissons
vert
ensemble!**

Vous cherchez plus d'information?

Téléchargez gratuitement l'application Recycle Coach :

Pour des mises à jour sur les horaires de collecte :



Visitez :

<https://www.ewswa.org/curbside-collection/green-bin/>

Inscrivez-vous à l'infolettre gratuite de l'EWSWA :

<https://www.ewswa.org/subscribe/>

Énoncé de politique de l'Ontario sur les déchets alimentaires et organiques :

<https://www.ontario.ca/page/food-and-organic-waste-policy-statement>



Scannez pour en
savoir plus sur le
bac vert.



@ewswa



ewswarecycles



EWSWAorg



Infolettre électronique
(via le site Web)



www.ewswa.org



ask@ewswa.org



1 800 563-3377